

PRESTATIONS D'ASSURANCES

LOT N°1 : DOMMAGES AUX BIENS PROTECTION JURIDIQUE
RESPONSABILITES CIVILE ET JURIDIQUE

Acte d'engagement

Marché à procédure adaptée

POUVOIR ADJUDICATEUR

SDE54

80, Boulevard Foch

BP 50029

54525 LAXOU CEDEX

Téléphone 03 83 28 95 80

Télécopie 03 83 28 95 84

Mail : stephane.cunat@sde54.fr

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES

Le Mercredi 13 décembre 2017 à 12 heures

Comptable public assignataire :

Madame la comptable du SDE54 –

Paierie Départementale

48, rue du Sergent Blandan

54000 NANCY

ARTICLE 1 - CONTRACTANT

a/ Pour les entreprises individuelles

Je soussigné (nom, prénoms) :

Adresse :

N° de téléphone :

Numéro d'identification au Registre du Commerce (1) (2) :

Ou au répertoire des métiers :

Code d'activité économique principale APE (1) :

b/ Pour les sociétés

Je soussigné :

Agissant au nom et pour le compte de :

Au capital de :

Adresse du siège social :

S.I.R.E.T. (1) :

Code APE (1) :

Numéro d'inscription au registre du commerce (1) (2) :

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.) établi pour la présente consultation et des documents qui y sont mentionnés **m'engage (ou nous engageons) sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies. L'offre ainsi présentée ne me/nous lie toutefois que si son acceptation m'est/nous est notifiée dans un délai de 90 jours** à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation (article 5 du règlement de consultation).

Si le maître de l'ouvrage n'émet pas de bon de commande avant le terme de ce délai, l'offre du candidat retenu pourra être actualisée.

(1) Pour les entreprises ou Sociétés établies en France.

(2) Pour les entreprises étrangères, numéro et date d'inscription au registre équivalent.

ARTICLE 2 - PRIX

Les prix dont le contenu est défini dans l'article 4 du C.C.A.P., sont fermes et non révisables.

Pour les volumes indiqués au CCTP, le montant estimatif de la prime annuelle s'établit à :

..... €TTC (en chiffres).

Soit€TTC (en lettres).

ARTICLE 3 - DESCRIPTION DU MARCHE

Marché de prestations d'assurances, lot n°1 : dommages aux biens, protection juridique, responsabilités civile et juridique.

ARTICLE 4 – DUREE DU MARCHE

Le marché est conclu pour une durée de 4 ans, à compter du 1^{er} janvier 2018, renouvelable annuellement à date anniversaire par expresse reconduction.

Il peut être résilié dans un délai de 3 mois précédant la date d'expiration annuelle du marché par l'une ou l'autre des parties à l'aide d'une lettre recommandée avec avis de réception.

ARTICLE 5 – SOUS-TRAITANCE

5.1 Sous-traitance envisagée avant la passation du marché

Il est indiqué en annexe au présent acte d'engagement la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiquées dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché, cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à l'annexe ci-après est de :

Montant € TTC :

5.2 Sous-traitance envisagée au cours de l'exécution du marché

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours d'exécution leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance les concernant à la personne responsable du marché.

Les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement, ou céder.

Nature de la prestation	Montant de la sous-traitance

Le montant maximum de la créance que je pourrai présenter en nantissement est ainsi de€TTC
(..... €TTC)

ARTICLE 6 - PAIEMENTS

Le SDE54 réglera les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert au nom (joindre le R.I.B.) :

Banque
Centre de chèques postaux
Trésor Public
Code banque Code guichet
Sous le n° Clé RIB / RIP

J'affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs ou aux torts exclusifs de la Société pour laquelle j'interviens que je ne tombe pas (ou que ladite Société ne tombe pas) sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la Loi n° 52.401 du 14 Avril 1952.

Je déclare, sous peine des sanctions édictées par l'article 6 du décret 66.889 du 28 Novembre 1966, que j'ai (ou que la Société a) satisfait aux obligations fiscales et parafiscales prévues par l'article 39 de la Loi du 10 Avril 1954 modifié par l'article 56 de l'Ordonnance du 29 Décembre 1958, dans les conditions fixées par ledit décret du 28 Novembre 1966.

J'atteste sur l'honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des Articles L1221-10, L1121-13, L1221-15, L3243-1 à L3243-2 et L3243-4 du Code du Travail.

Fait en un seul original, A, le

Le Prestataire

Mention manuscrite "**Lu et approuvé**" :

PARTIE RESERVEE A LA PERSONNE PUBLIQUE

Est acceptée la présente proposition pour valoir acte d'engagement

Fait à, le

Le Président

Christian ARIES